

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Autorité contractante : Mairie de Cotonou

TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES CLOTURES DE LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE, DU CEG LES PYLONES, DU CEG LE LITTORAL Y COMPRIS LE TERRAIN DE SPORT

Référence SIGMAP : T_DST_118082

AVIS N° : 017/MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du 07/04 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Cotonou (version n°3) publié sur le portail web des marchés publics le 1^{er} avril 2026.

2. La Mairie de Cotonou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds sur financement mixte, afin de financer les travaux Réhabilitation/Construction des infrastructures éducatives et l'amélioration du cadre de travail de l'administration municipale et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché objet du présent avis.

3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de reconstruction des clôtures de la Direction de la Police Municipale, du CEG les Pylônes, du CEG le Littoral y compris le terrain de sport. Ces travaux sont repartis en un (01) lot unique.

Les variantes ne sont pas permises.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement exerçant dans le domaine de construction des bâtiments et travaux publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;
- avoir réalisé **deux (02) marchés de construction ou de reconstruction de bâtiments** de montant au moins égal à **cent vingt millions 120 000 000) de Francs CFA HTVA chacun pour chacun**, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et



pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées au **point 5 de la sous-section C. critère de qualifications et d'évaluation** ;
- Disposer des matériels exigés au **point 6 de la sous-section C. critère de qualifications et d'évaluation.**

- **Capacité financière :**

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cent quatre millions mille neuf cent quarante-trois (104 001 943) FCFA HTVA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) un chiffre d'affaires annuel moyen de **cent-quatre-vingt millions (180 000 000) de Francs CFA HTVA** justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement exerçant dans le domaine de construction ou des bâtiments et travaux publics (BTP), justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant les qualifications et expériences exigées **au point 5 de la sous-section C. critère de qualifications et d'évaluation** ;
- Disposer des matériels exigés au **point 6 de la sous-section C. critère de qualifications et d'évaluation.**

- **Capacité financière :**

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **cent quatre millions mille neuf cent quarante-trois (104 001 943) FCFA HTVA** justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant le marché à hauteur de **cent soixante-onze millions six cent trois mille deux cent cinq (171 603 205) de Francs CFA HTVA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la Mairie de Cotonou et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du... 09 Janvier 2026... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, de 8 heures à 12 heures 30 minutes heure locale et de 14 heures à 17 heures 30 minutes heure locale.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par mail. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : néant* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble au plus tard le...** 08 mai 2026... **10 Heures 00 minutes (heure locale).** Le défaut de

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj

présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés, à la Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8ème Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble, Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Cotonou sise au deuxième étage du bâtiment situé derrière le grand immeuble à partir de 10 Heures 30 Minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million cinq cent soixante mille (1 560 000) FCFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres à condition de justifier le statut de MPME par la production de l'Attestation d'Identification du Statut de la MPME » (conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi N°2020-03 du 20 mars 2020 portant promotion et développement des micros, petites et moyennes entreprises en République du Bénin).

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou 07/04/2026




Manet Floriana C. GAZARD
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

